

Jeudi 12 novembre 2015

**Résultats des élections de membres des comités,
commissions et autres organes subsidiaires
créés par la Conférence générale**

Point 12.2 Comité juridique

Elus sans vote :

- Groupe I : Etats-Unis d'Amérique, Canada, France, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Suède
Groupe II : Ouzbékistan
Groupe III : Argentine, El Salvador, Nicaragua, Pérou, Venezuela (République Bolivarienne du)
Groupe IV : Afghanistan, Bangladesh, Iran (République islamique d'), Myanmar
Groupe V (a) : Kenya, Lesotho
Groupe V (b) : Koweït

Point 12.3 Comité du Siègre

Elus sans vote :

- Groupe I : France, Ouzbékistan, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord
Groupe II : Ouzbékistan, République tchèque
Groupe III : El Salvador, Pérou, Venezuela (République Bolivarienne du)
Groupe IV : Indonésie, Myanmar
Groupe V (a) : Lesotho, République démocratique du Congo, Zimbabwe
Groupe V (b) : Yémen

Point 12.4 Commission de conciliation et de bons offices chargée de rechercher la solution des différends qui naîtraient entre États parties à la Convention concernant la lutte contre la discrimination dans le domaine de l'enseignement

Elus sans vote :

- M. Eibe Riedel (Allemagne)
M. Pierre-Michel Eisemann (France)

Point 12.5 Conseil du Bureau international d'éducation de l'UNESCO (BIE)

Groupe électoral V(a) – élus après l'organisation d'un vote.

Groupe V(a) (1 siège à pourvoir)

Nombre de voix obtenues dans l'ordre décroissant :

Madagascar	68
Mali	57
Togo	33

Ainsi la composition du Conseil est la suivante :

Groupe I :	Suisse
Groupe II :	Roumanie
Groupe III :	Bolivie (État plurinational de)
Groupe IV :	Thaïlande
Groupe V (a) :	Madagascar
Groupe V (b) :	Koweït

Point 12.6 Conseil intergouvernemental du Programme Information pour tous (PIPT)

Elus après l'organisation d'un vote pour le Groupe V(a).

Groupe V(a) (3 sièges à pourvoir)

Nombre de voix obtenues dans l'ordre décroissant :

Ethiopie	112
Zambie	104
Ghana	100
Mali	86
Niger	63

Ainsi la composition du Conseil est la suivante :

Groupe I :	Israël, Pays-Bas, Suède
Groupe II :	AUCUN SIEGE POUR LE GROUPE II
Groupe III :	Argentine, Grenade, Pérou
Groupe IV :	Cambodge, Malaisie, Philippines, Thaïlande
Groupe V (a) :	Ethiopie, Ghana, Zambie
Groupe V (b) :	Egypte

Point 12.7 Conseil international de coordination du Programme sur l'homme et la biosphère (MAB)

Elus après l'organisation d'un vote pour le Groupe V(a).

Groupe V(a) (4 sièges à pourvoir)

Nombre de voix obtenues dans l'ordre décroissant :

Madagascar	140
Mali	134
Nigéria	133
Togo	114

Niger

90

Ainsi la composition du Conseil est la suivante :

Groupe I :	Autriche, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Turquie
Groupe II :	Azerbaïdjan, Fédération de Russie, Slovaquie
Groupe III :	Colombie, Guatemala, Honduras, Pérou
Groupe IV :	Chine, Indonésie, Japon, République de Corée
Groupe V (a) :	Madagascar, Mali, Nigéria, Togo
Groupe V (b) :	Maroc

Point 12.8 Conseil intergouvernemental du Programme hydrologique international (PHI)

Elus après l'organisation d'un vote pour le Groupe II.

Groupe II (3 sièges à pourvoir)

Nombre de voix obtenues dans l'ordre décroissant :

Pologne	127
Hongrie	125
Fédération de Russie	114
Ukraine	96

Ainsi la composition du Conseil est la suivante :

Groupe I :	Allemagne, Autriche, Norvège, Suisse
Groupe II :	Fédération de Russie, Hongrie, Pologne
Groupe III :	Argentine, Cuba, Guatemala, Pérou
Groupe IV :	Kazakhstan, Népal, Pakistan
Groupe V (a) :	Ghana, Kenya, Nigéria, Sénégal
Groupe V (b) :	Jordanie, Maroc, Soudan, Tunisie

Point 12.9 Comité intergouvernemental pour la promotion du retour de biens culturels à leur pays d'origine ou de leur restitution en cas d'appropriation illégale (PRBC)

Elus après l'organisation d'un vote pour le Groupe IV.

Groupe IV (2 sièges à pourvoir)

Nombre de voix obtenues dans l'ordre décroissant :

Chine	109
Japon	96
Cambodge	69
Afghanistan	45

Ainsi, la composition du Comité est la suivante :

- Groupe I : Autriche, Italie, Turquie
- Groupe II : Hongrie, Roumanie
- Groupe III : Argentine
- Groupe IV : Chine, Japon
- Groupe V (a) : République-Unie de Tanzanie, Zambie
- Groupe V (b) : Arabie saoudite, Egypte

Point 12.10 Conseil intergouvernemental du Programme international pour le développement de la communication (PIDC)

Elus sans vote :

- Groupe I : Autriche, Canada, Finlande, Norvège, Pays-Bas
- Groupe II : Lettonie, Pologne, République tchèque
- Groupe III : Argentine, Equateur, Saint-Vincent-et-les Grenadines
- Groupe IV : Chine
- Groupe V (a) : Cameroun, Ethiopie, Niger, Nigéria, République-Unie de Tanzanie Sénégal, Zambie
- Groupe V (b) : Émirats Arabes Unis, Oman

Point 12.11 Conseil intergouvernemental du Programme « Gestion des transformations sociales » (MOST)

Elus sans vote :

- Groupe I : France, Turquie
- Groupe II : Fédération de Russie, Slovaquie
- Groupe III : Argentine, Costa Rica, Cuba
- Groupe IV : Afghanistan, Philippines, Thaïlande
- Groupe V (a) : Ghana, Kenya, République-Unie de Tanzanie, Togo
- Groupe V (b) : Bahrein, Egypte, Jordanie, Liban

Point 12.12 Comité intergouvernemental de bioéthique (CIGB)

Elus sans vote :

- Groupe I : Autriche, Belgique, Finlande
- Groupe II : Fédération de Russie
- Groupe III : Colombie, Mexique, République dominicaine
- Groupe IV : Inde, Iran, Japon, Malaisie, République de Corée, République populaire démocratique de Corée
- Groupe V (a) : Cameroun, Guinée, Mali
- Groupe V (b) : Algérie, Libye, Oman, Soudan

Point 12.13 Comité intergouvernemental pour l'éducation physique et le sport (CIGEPS)

Elus après l'organisation d'un vote pour le Groupe V(a).

Groupe V(a) (1 siège à pourvoir)

Nombre de voix obtenues dans l'ordre décroissant :

Madagascar	92
Mali	69

Ainsi, la composition du Comité est la suivante :

Groupe I :	Turquie
Groupe II :	Azerbaïdjan, Ukraine
Groupe III :	Colombie, Mexique
Groupe IV :	Malaisie
Groupe V(a) :	Madagascar
Groupe V (b) :	Oman

Point 12.14 Conseil d'administration de l'Institut de statistique de l'UNESCO (ISU)

Elus sans vote :

Mme Olga Karmazina (Ukraine)
M. Luis Madera Sued (République dominicaine)

Point 12.15 Comité exécutif de la Campagne internationale pour la création du Musée de la Nubie à Assouan et du Musée national de la civilisation égyptienne au Caire

Elus sans vote :

France
République tchèque
Egypte
Soudan